

Intervention du

**Dr. Joseph Torbey**

Président – Association des Banques du Liban

Président – Union mondiale des banquiers arabes

Président Directeur Général – Groupe Crédit Libanais

à la

6ème Semaine de l'Eau de Beyrouth

L'après Cop 22 Quelle gouvernance possible pour le nexus

Eau – Énergie – Alimentation

27 – 29 mars 2017

Hôtel Le Royal DbAYé – Liban

***Excellences , Honorables invités du Liban et de la communauté internationale, Mesdames et Messieurs,***

permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au Liban, notre petit pays situé à l'intersection des grandes civilisations de l'histoire, et dont la géographie assez particulière le caractérise comme étant le **château d'eau** du Proche-Orient.

Cependant, cette belle réputation du Liban pourrait bientôt faire partie du passé pour une multitude de raisons, parmi lesquelles : la gestion irrationnelle de cette ressource précieuse, le réchauffement climatique, la diminution des réserves en eau douce, la croissance démographique, exacerbée ces dernières années par le fardeau lourd de l'afflux des réfugiés syriens sur ses territoires, et la liste continue. Ces problèmes engendrent des dommages socio-économiques et écologiques catastrophiques.

A cela s'ajoute à la problématique géopolitique de notre pays situé dans une région du Moyen Orient où la maîtrise de l'eau est stratégique et donc source de tension, et où les voisins sont toujours très attentifs à tout projet de développement. La complexité de la région ne peut donc tolérer des solutions simplistes, mais requiert une solution capable de contribuer à la paix dans une région en manque de développement, en alliant les grands concepts de la gouvernance, de l'expertise et du développement durable.

Parlant de gouvernance et de développement durable, je ferai là le constat que le Liban vit des moments délicats avec une dette publique

d'un montant de 75 milliards de dollars, qui dépasse les 140% de son PIB, et une croissance aux alentours de 1%. Les banques participent à un niveau de 35 milliards de dollars au financement de la dette. Le financement bancaire accordé au secteur privé a atteint 60 milliards de dollars, ce qui équivaut à 110% du PIB.

Dans ce contexte, un redressement de la situation économique passe par 2 conditions, à savoir :

- 1) l'instauration des réformes radicales.
- 2) la maîtrise de la dette.

Le secteur bancaire au Liban joue donc un rôle primordial dans la vie du pays : **vrai pilier et moteur de croissance de l'économie**, ce secteur finance l'économie dans des proportions plus élevées que le reste de la région, dans ses deux secteurs publics et privés.

En 2016, **les actifs des banques commerciales** ont dépassé de 200 milliards de dollars et le secteur demeure très liquide, avec un ratio de liquidité primaire de 81%. Les capitaux propres des banques commerciales au Liban ont atteint les 18 milliards de dollars ce qui reflète un renforcement continu des fonds propres des banques pour répondre aux exigences de solvabilité de la banque centrale. De même, les dépôts des clients ont augmenté en 2016 de l'ordre de 6.45% pour atteindre les 163 milliards de dollars, et le taux de dollarisation des dépôts s'est élevé à 65%. Dans cette perspective, les besoins de financement **des projets d'infrastructure, y compris le financement des projets hydrauliques** sont couverts et doivent se faire loin d'un surendettement nouveau de l'État, mais en vertu de **partenariats publics- privés qui pourraient être la solution** aux problèmes d'infrastructure, ce qui peut briser le cercle vicieux des déficits

budgétaires récurrents et de la dette publique galopante, et de permettre au secteur public de se concentrer sur ses activités essentielles.

Pour le **financement du secteur privé pour les projets hydrauliques** dans le cadre d'un PPP éventuel, une multitude de facteurs devraient être scrupuleusement étudiés, à savoir, la structure juridique d'un tel montage, le cadre juridique, la **transparence** et la structure incitative de la fiscalité, la faisabilité financière du projet, la couverture des risques et le remboursement de la dette.

Il reste néanmoins **crucial** que le **gouvernement** puisse créer une **atmosphère de stabilité politico-économique**, entamer les réformes tant attendues, mettre en place une infrastructure de **gouvernance** légale solide et rigoureuse, et enfin assurer la **transparence** tout au long des processus PPP, à partir de la conception, en passant par la planification, l'exécution et l'entretien à long-terme, afin d'attirer les investisseurs locaux et internationaux, et éviter que ces projets **vitaux** pour le pays et sa stabilité, ne tombent à l'eau.

Je vous remercie de votre attention.

\* \* \*